



# Le Rufféen

**CONSEIL MUNICIPAL**

du 12 septembre 2023

**VIE COMMUNALE****FOYER RURAL****2-3****4-5****6**

## Editorial

La reprise automnale a désormais fermé les portes d'un bel été, qui semble se prolonger encore d'un point de vue météorologique. Si les incendies de forêt, en métropole, ont été bien moins dramatiques que ceux de l'an dernier, il nous faut toutefois constater que les périodes de sécheresse semblent désormais bien installées, au fil des ans, en cette longue période de l'année.

La preuve en est que, malgré quelques averses bienfaitrices, le bassin versant qui nous intéresse est, toujours à ce jour, classé en seuil de crise. Il ne s'agit plus là d'une coïncidence, puisque l'éditorial de septembre 2022 faisait déjà le même constat d'un changement climatique avéré.

Ce qui implique pour tout un chacun de composer avec les restrictions et interdictions d'usages de l'eau, rappelées dans ces pages.

La rentrée de notre pôle scolaire s'est très bien déroulée, et un premier bilan de sa directrice nous apprend que 122 élèves sont inscrits en ce début d'année (ils étaient 137 en mars 2023). Cette baisse des effectifs est quelque peu inquiétante en prévision des années à venir.

Toutes les activités du Foyer Rural ont redémarré, avec 2 points forts dès cette fin d'année : la 1ère Fête de la Soupe, le 30 septembre, qui est une idée originale pour renouer avec la fête patronale de la Saint-Léger (le 2 octobre), ainsi que la rentrée de notre troupe de théâtre des Agités du Bocal qui nous propose une première pièce avec 10 dates annoncées entre novembre et décembre.

La saison 2023-2024 commence donc très fort, et les adhésions sont d'ores et déjà ouvertes afin de profiter des activités proposées. N'oubliez pas non plus l'assemblée générale du 14 octobre, avec repas et animation dans la foulée.

Après la pause estivale des entreprises, les travaux vont pouvoir redémarrer. Nous espérons ainsi achever enfin les travaux du lotissement et réaliser les travaux de voirie – impasses des Roses Trémières et des Noyers, qui font encore l'objet d'une partie de bras de fer avec les entreprises retenues.

Le remplacement en leds de tous les luminaires d'éclairage public de la commune semble également en bonne voie pour être effectué ces prochains mois, nous permettant ainsi quelques économies d'énergie supplémentaires non négligeables.

Enfin, les différentes commissions ont repris également leurs travaux afin de réfléchir sur les animations de fin d'année, sur les travaux à envisager ou encore sur la maîtrise des budgets, en cours et à venir.

A tous, nous souhaitons une excellente rentrée automnale.

*Patrick SCHWIRTZ*

La commune de Ruffey-lès-Beaune fera l'objet du recensement INSEE de la population en 2024,  
**entre le 18 janvier et le 17 février.**

Des informations plus précises vous parviendront ultérieurement.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil municipal du 12 septembre 2023

Absents : M. Gérard GREFFE, M. Sébastien FOL.

Secrétaire de séance : Mme Magali GODARD

### ORDRE DU JOUR :

#### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

#### 2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant

#### 3. TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC

##### - CHEMINS PIETONS ET STADE DE FOOT

4 entreprises ont été consultées : JAFFLIN, COTENER, S. NICOLET et S. CRETIN, toutes de Ruffey-Lès-Beaune. Les deux premières n'ont pas souhaité donner suite. Il ressort pour les 2 autres :

Pour les chemins piétons :

Devis Sylvain CRETIN : 10 164,00€ TTC

Devis Sylvain NICOLET : 22 735,20€ TTC.

Le montant sera étudié en commission des finances prévue à la fin du mois.

Pour le stade de football :

Devis CRETIN : 38 616,00€ TTC

Devis NICOLET : 29 374,80€ TTC (avant actualisation)

Les devis pour la réfection du stade de football étant trop élevés, le conseil municipal renonce à sa réalisation sur 2023.

##### - RUE DE LA PROVENCHERE

Le 1er adjoint fait lecture d'une lettre recommandée avec accusé de réception transmise par M. et Mme BEUGRAS de Grandchamp sur le défaut d'entretien de la rue de la Provenchère, sur l'entretien des fossés, l'entretien des collectes d'eaux pluviales même rue et sur divers autres points (téléphonie mobile, fibre, radar pédagogique...).

M. Patrick SCHWIRTZ s'est rendu sur place avec la responsable « eaux pluviales » de la communauté d'agglomération ; il y a bien un fossé dont un aqueduc est effondré. Le mélange eaux pluviales/eaux usées n'est qu'une supposition et demande à être confirmé.

Concernant la rue de la Provenchère, la propriété de M. et Mme BEUGRAS, en contrebas de la route, recueille naturellement les eaux de ruissellement. Concernant sa réfection, les 25 premiers mètres sont effectivement bien dégradés et deux devis ont été demandés, l'un auprès de l'entreprise ROUGEOT qui s'élève à 4 419,36€ TTC, le second auprès de l'entreprise COLAS pour un montant de 9 793,20€ TTC.

Le conseil municipal

- accepte celui de l'entreprise ROUGEOT, les travaux devant être réalisés en même temps que ceux des impasses ;

- dit que la somme sera prévue au budget après examen de la commission des finances de fin septembre.

##### - IMPASSES DES ROSES TREMIERES ET DES NOYERS

L'entreprise ROUGEOT souhaite décaler les travaux de réalisation des impasses à la fin d'année compte-tenu de leur planning chargé. Le conseil municipal refuse, les travaux ayant été prévus dans un mail pour début octobre. Un courrier sera fait dans ce sens à ROUGEOT.

##### - LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA LAUVE »

Le 2ème adjoint informe qu'une réunion a eu lieu le 21 juillet dernier avec les entreprises attributaires du marché de travaux en présence de Maître Emilie LAVAL, Huissier de Justice au Creusot. Cette dernière a consigné dans un rapport les malfaçons que les entreprises se sont engagées à rectifier au plus tard le 13 octobre pour le lot 1 voirie, le 30 novembre pour le lot 2 « espaces verts ». Passées ces dates, des pénalités de retard seront appliquées.

##### - ENTREE DE RUFFEY – BAS DE VARENNES

Un point est également fait sur les travaux à l'entrée nord de Varennes, qui seront réalisés par l'entreprise CRETIN fin septembre (prescriptions du Conseil Départemental).

##### - SICECO EP MAIRIE

Le SICECO a transmis à la commune un devis pour la mise en valeur de l'éclairage de la mairie d'un montant de 21 244,32€ dont le coût est à 100% à la charge de la commune, contrairement aux promesses faites par M. MAITRE du SICECO, en prenant en compte la dépose des projecteurs sur « les fonds verts » récemment mis en place.

Le conseil municipal interroge sur la faisabilité d'un électricien de notre choix plutôt que par le SICECO ne s'agissant pas de l'éclairage public. Un courrier sera fait au SICECO dans ce sens.

Suite à la décision du conseil municipal lors de la séance précédente de demander des renseignements supplémentaires sur le Conseil en Energie Partagé, le SICECO propose diverses dates ; celle du lundi 2 octobre à 15h est retenue.

#### 4. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ANIMATION - LIEN SOCIAL ET SECURITE - ENVIRONNEMENT

La commission "animation lien social" s'est réunie le lundi 28 août 2023 : Mme Martine DUFOUR intègre la commission.

Le point a été fait sur le 14 juillet, sur la participation de la commune à l'animation du foyer rural du 30 septembre prochain « léger comme une soupe », sur l'organisation du centenaire de Mme DESCHAMPS, doyenne du village, sur le repas des aînés, sur les Journées du Patrimoine et sur la rencontre prochaine avec les différentes associations rufféennes.

La commission « sécurité environnement » a fait le point sur les divers contrôles et vérifications périodiques complémentaires. Certains conseillers souhaitent que le contrôle de l'APAVE se fasse plus tôt dans l'année afin d'éviter que, comme cette année, le terrain de jeux pour enfants subisse une interdiction d'accès tout l'été. La commande d'une planche à changer a pourtant été passée fin juillet.

Le conseil municipal finalise l'achat d'un radar pédagogique solaire avec l'argent du concours Christian MYON sur la sécurité routière. Renseignements seront pris auprès de GROUPAMA sur l'assurance du dispositif.

# CONSEIL MUNICIPAL

L'entretien de la "mini-station d'épuration" au terrain de football n'a jamais été fait. Un devis sera demandé à l'entreprise BROCHOT, à Bruchon de Chagny et ASSAIN EAU installateur du dispositif.

La commission suggère l'installation de caméras de vidéo-surveillance sur le village. Les conseillers municipaux sont partagés sur ce projet et après discussions et échanges, il est décidé d'approfondir le sujet avec les gendarmes avant de prendre une quelconque décision.

## 5. SUBVENTION COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION PLATEFORME ADS

Il faut trouver un poste au budget sur lequel attribuer le reversement par la communauté d'agglomération des frais d'instructions d'urbanisme à hauteur de 9 000.00€.

## 6. INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES – COMMUNICATIONS

Le premier adjoint donne ensuite les informations suivantes :

- Lecture d'un courrier du foyer rural et de la Bibliothèque pour remercier la commune pour le versement des subventions.
- Information sur la rentrée scolaire avec notamment les effectifs et la répartition dans les classes de notre RPI.
- Sur le choix de la couleur des rideaux à installer dans la salle d'attente de la mairie. Un devis de confection de 708,00€ nous a été transmis par Mme Céline GEOFFROY, couturière, auquel s'ajoute la fourniture du tissu pour environ 700.00 € ainsi que les tringles et autres embrases non chiffrés.
- La commission « bâtiments » réfléchit également à l'installation d'une climatisation dans le secrétariat et l'achat de ventilateurs à la Poste et Maison France Services.

- Information sur le recensement de la population : Mmes Odile TARTARIN et Sylvie MERLET seront toutes deux agents recenseurs de la commune (et coordonnateur communal pour Mme MERLET en plus) pour cette opération qui se déroulera début 2024.

- Information du Préfet sur une autorisation d'exploitation commerciale suite à extension d'un ensemble commercial sur Beaune avec la création de deux magasins LA FOIR'FOUILLE et CONFORAMA. Le Préfet interroge la mairie sur l'existence d'associations de commerçants sur la commune (Néant).

- Information sur des chats errants Grande Rue. Contact a été pris avec un vétérinaire qui a adressé un devis pour stériliser les chats, les pucer et les relâcher, en lien avec une association de protection animale, pour le versement d'une aide éventuelle. Le 1er adjoint laisse ensuite la parole aux autres membres du conseil municipal.

- Mme Aurore CRETIN fait part de son désarroi concernant l'encadrement d'un des deux agents techniques communaux concernant les directives de travail données. Elle déplore, soutenue par tous les conseillers, un manque d'efficacité, de volonté de faire. Le 1er adjoint va organiser une nouvelle réunion de bilan suite à la mise au point déjà faite avec lui en mai.

Un carnet de suivi de réalisations est instauré.

- Mme Magali GODARD interpelle sur l'entretien de la route de Vignoles à Varennes (potelets toujours absents, désherbage non fait...)

Date du prochain conseil municipal : **3 octobre à 19 heures**

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 23heures.

Depuis plusieurs mois, le bassin versant qui nous concerne, Bouzaize-Lauve-Rhoin, a vu son seuil, au regard de la sécheresse, évoluer très rapidement, du niveau "**vigilance**" en juin, au niveau "**crise**" en juillet.

Actuellement, nous sommes toujours en situation de **crise**.

C'est pourquoi nous vous rappelons ces consignes qu'il est indispensable de respecter.

L'eau devient un élément précieux qu'il convient de plus en plus de préserver.



**Sécheresse**  
**Mesures de restrictions à respecter dans le département de la Côte-d'Or**

**Usages domestiques** : quelle que soit la ressource : eau potable, puits ou forage, source privée. L'arrosage et l'irrigation ne sont pas concernés par ces mesures si l'eau utilisée provient de réserves d'eau de pluie captée sur des toitures et plate-formes imperméables.

**- NIVEAU 4 - CRISE -**

|                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>INTERDIT</b><br>Interdit d'arroser les pelouses, massifs fleuris et plantes en pot                                                                                                                                                   | <b>RESTREINT</b><br>Interdit entre 9h et 20h d'arroser les jardins potagers                                                                                                                                                                                                                               | <b>INTERDIT</b><br>Interdit d'arroser les espaces verts                                                  |
| <b>INTERDIT</b><br>Interdit de nettoyer les façades, balcons, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées<br><i>sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel avec du matériel haute pression</i> | <b>INTERDIT</b><br>Interdit de laver les véhicules                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>INTERDIT</b><br>Interdit de remplir les piscines privées et bains à remous de plus d'1 m <sup>3</sup> |
| <b>INTERDIT</b><br>Interdit d'alimenter les fontaines publiques et privées en circuit ouvert                                                                                                                                            | <b>INTERDIT</b><br>Interdit de remplir les plans d'eau, de vidanger les plans d'eau<br><i>saut pour les usages nécessaires à une activité commerciale régulièrement inscrite au registre du commerce ou disposant d'un agrément de pisciculture sous autorisation du service police de l'eau concerné</i> | <b>INTERDIT</b><br>Interdit d'arroser les terrains de sport y compris les hippodromes                    |

## VIE COMMUNALE

### Les premiers pas... de la micro-crèche

La micro-crèche « Les Lauvinoux » a ouvert ses portes comme prévu le 21 août.

L'équipe a pu travailler les 3 premiers jours sur les projets, les protocoles, etc... avant d'accueillir les premiers enfants le 24 août.

Elle accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans, de 6h30 à 19h30.

Après un mois d'ouverture, les enfants ont déjà leurs habitudes et rituels. Le nombre d'enfants accueillis va augmenter petit à petit jusqu'en janvier, permettant ainsi que chacun trouve ses marques.

Des bébés ont encore pointé leur bout du nez récemment et profitent encore de leur maman. Bienvenue à chaque famille et à chaque enfant !

Une porte ouverte aura lieu **samedi 4 novembre**. N'hésitez pas à entrer pour visiter ce lieu plein de vie !

Renseignements au 03.80.21.11.59 ou 07.72.00.85.55 ou [mcleslauvinoux@gmail.com](mailto:mcleslauvinoux@gmail.com).

Laetitia THEVENARD



### Une centenaire chez Âges et Vie

Dimanche 17 septembre, chez "Âges et Vie", une partie des résidents, ainsi que plusieurs représentants de la commune, ont fêté les 100 ans de notre doyenne, Mme Jeanne DESCHAMPS.

D'une lucidité exceptionnelle, celle-ci, qui a longtemps vécu à Travoisy, s'est révélée très loquace mais n'a révélé aucun secret de longévité !

Même quelques gorgées appréciées de Crémant à la place de son eau gazeuse habituelle n'y auront rien fait !

Cependant, elle nous a laissés entendre qu'une promenade quotidienne lui faisait le plus grand bien...

Encore un très heureux anniversaire et à l'an prochain, nous l'espérons !

Patrick SCHWIRTZ

### Les Journées du Patrimoine 2023

Comme de coutume depuis plusieurs années, notre église St Léger ainsi que son clocher ont été ouverts pour les Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées le week-end du 16-17 septembre.

Cette année est un excellent cru car nous avons eu 48 personnes qui ont visité ces lieux. Elles ont été très intéressées par la visite guidée de M. Demoulin et la découverte de l'intérieur du clocher en a stupéfait plus d'un, en particulier la structure interne et la vue de la cloche.

Une partie des visiteurs étaient des Rufféens qui n'avaient pas encore découvert le patrimoine de notre commune, les autres provenaient de la région proche mais aussi de la région parisienne.

Merci à toutes les personnes présentes pour l'accueil et les visites. Rendez-vous l'année prochaine.

Cyril VACHON

#### Mairie de Ruffey-lès-Beaune

2, rue du Pont - 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE

Tél. 03 80 26 61 96

@ : [mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr](mailto:mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr)

Site : <http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

**1er adjoint** : 06 38 10 30 41

**2ème adjoint** : 07 80 38 54 15

**3ème adjoint** : 06 22 31 14 33

#### Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h-19h

Mardi, mercredi, jeudi 15h-17h

Vendredi 11h-12h

#### Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-13h

Mercredi 9h-13h/14h-18h

#### Maison France Services

(de préférence sur rendez-vous)

Lundi : 14h-19h      Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h      Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 80 24 26 63

[ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr](mailto:ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr)

## VIE COMMUNALE



### Fête des voisins au Clos de la Lauve

Samedi 2 septembre, le rendez-vous était pris pour la fête des voisins au lotissement du Clos de la Lauve. Comme prévu, nos aînés de la colocation Âges et Vie étaient tous présents afin de déguster tous les bons petits plats (salés et sucrés) préparés par l'ensemble des voisins, et pour partager le verre de l'amitié. Ce fut une très belle soirée.



*Alain CLEMENT*

### Fête des Voisins à Travoisy

Une fois n'est pas coutume, c'est le jour même de l'automne, ce 23 septembre, et sous un soleil généreux, qu'a eu lieu la fête des voisins de Travoisy.

Comme à son habitude depuis quelques années, notre « Titi » Beaut a accueilli tout ce beau monde, réuni autour d'un barbecue, de merveilleuses douceurs apportées par chacun et ... du traditionnel tournoi de pétanque.

Cette fête a été l'occasion également d'accueillir les nouveaux habitants du hameau. Bienvenue donc à Ninon, Vincent, Jessica, Nicolas et Lorraine !



*Patrick SCHWIRTZ*

Vous souhaitez avoir "en live" les informations sur Ruffey-lès-Beaune et sur les activités du Foyer Rural ? N'hésitez pas à charger sur votre smartphone l'application **"Panneau Pocket"** (sur Google Play Store ou App Store). L'application est sûre : aucun "spam" ni "indésirable" n'est à craindre. De plus, elle donne accès aux informations d'un grand nombre de communes voisines. Et si vous avez quelque difficulté à l'utiliser, faites-en part en mairie.



### Commande groupée de fioul domestique



La mairie propose de passer une commande groupée de fioul domestique (fuel supérieur) aux habitants de la commune intéressés.

Pour ce faire, veuillez vous faire connaître (nom, adresse, n° tél) en précisant la quantité souhaitée, uniquement par mail à

**[mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr](mailto:mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr)**,  
avant le 5 octobre 2023.



# FOYER RURAL

Le foyer rural de Ruffey lès Beaune organise à la suite de son Assemblée générale un repas suivi d'une soirée dansante animée par

**"Mauvaise Foi"**

groupe de reprises de variétés françaises, Rock, Blues des années 70 à aujourd'hui.

**Samedi 14 octobre 2023**

Assemblée générale à 18 heures 30,  
apéritif à partir de 19h30  
dans la salle du foyer rural.



## MENU

Paella artisanale

Fromage

Tarte aux fruits, café

**Prix du repas (à régler à la réservation)**

- Adulte adhérent : 20 €

- Adulte non adhérent : 22 €

- Enfant de 5 à 12 ans : 12 €

Boissons en vente à la buvette

La troupe théâtre des Agités du bocal réserve aux adhérents du foyer rural de Ruffey les Beaune à jour de leur cotisation 2023-2024 un tarif préférentiel pour venir assister à la première de notre nouvelle pièce:

## "Conseil de famille"

Cette représentation sera donnée le **vendredi 3 novembre 2023 à 20h30** salle du foyer rural de Ruffey les Beaune.

Le prix de la place est fixé pour les adhérents à 5 € au lieu de 10 €.

Réservez vos places à partir du lundi 2 octobre :

par téléphone au 03.80.26.53.36 après 18H00

ou par mail: [lesagites.dubocal@neuf.fr](mailto:lesagites.dubocal@neuf.fr)

N'oubliez pas de préciser au moment de votre réservation que vous êtes adhérent du foyer rural.

## De nouvelles artistes à l'atelier des Arts Créatifs

En cette fin de vacances scolaires, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir 3 jeunes artistes bien « intentionnées ».

Elles vous présentent leurs premières œuvres, avec l'accord de leurs mamans et mamies.

*Françoise DEGUIN*



**Les Agités du Bocal**  
PRÉSENTENT

**CONSEIL DE FAMILLE**

Auteurs  
Amanda STHERS  
et Morgan Spilliamzovier

Mise en scène  
Jean-Luc Minot  
et Jean-Pierre Bouchot

Cast  
Bernard Rollant  
Maxime Gallet  
Laura Bourgogne  
Isabelle Levy

**Foyer rural de Ruffey les Beaune à 20h30**  
03 / 04 / 10 / 11 / 17 / 18 / 24 / 25 NOVEMBRE 2023  
01 / 02 DÉCEMBRE 2023

Tarif d'entrée : 10 € - Réservations au : 0380 26 53 36 après 18h ou par mail : [lesagites.dubocal@neuf.fr](mailto:lesagites.dubocal@neuf.fr)

## Une nouveauté à la bibliothèque !

Venez découvrir la tablette tactile interactive **GEANTE !**

Vous pourrez tester différentes applications :

« Les formes s'amusent », « Thinkrolls 2 », « Badland » ...

A partir de 3 ans et jusqu'à... 103 ans, mais oui !

Inscriptions au **06.31.85.42.71**,

pour les mardis 24 ou 31 octobre à partir de 15h et jusqu'à 17 h.

BIBLIOTHEQUE DU  
FOYER RURAL  
RUFFEY LES BEAUNE



**JEUDI 26 OCTOBRE**  
**L'HEURE DU CONTE**

à 10h30

animation gratuite pour tous

## VACANCES DE LA TOUSSAINT

La bibliothèque sera ouverte  
**les mardis 24 et 31 octobre**  
de 17h00 à 18h30

Bibliothèque fermée  
**les samedis 21 et 28 octobre**  
ainsi que le 4 novembre